

Décision

Générale

colonial

Décision n° 155 9 février 1963

n° 155 9

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 2 du 28/02/1963

Date de publication

9 février 1963

Date du numéro

28 février 1963

TEXTE INTÉGRAL

Le milicien de 2e classe Omar Gueddj Harred, mle 2487 de la 3e Compagnie de Milice à Ali-Sabieh, arrivant en fin de contrat le 17 octobre 1964, est licencié pour raison disciplinaire pour compter du 10 février 1963. L'intéressé ne peut prétendre à aucune indemnité. Les droits à solde, vivres seront liquidés par les soins de l'agent spécial de la 3e Compagnie de Milice à Ali Sabieh. Le milicien de 2e classe Omar Gueddi Harred, mle 2487, sera ravé des contrôles de la Milice de la C.F.S. à compter du 10 février 1963; il recevra le certificat de libération.